

L'AMI MONTAGNARD

novembre 2005



SITE INTERNET: www.ateliermontagne.ch



Plus de 50 modèles
de skis à choix

Nouveau

RÉSERVEZ VOS SKIS

PLUS TÔT = PAYEZ MOINS CHER

Système de tarif EasyLoc, EasySale

Familles: tarifs location dégressifs

MOVEMENT, ATOMIC, DYNASTAR,
NORDICA, SALOMON

TRAB, DYNAFIT, SCARPA, GARMONT,
FRITSCHI, NAXO, SILVRETTA, BEAL, BLACK
DIAMOND, PETZL, CHARLET-MOSER,
MOUNTAIN HARDWEAR

Apéro

Amis Montagnards
l'Atelier Montagne

LE 17 NOVEMBRE DÈS 18h30

Tombola: 1 paire de skis

Movement Red Apple 71

Valeur Fr. 659. –

Chaque AM présent recevra un bon
de réduction de 15% valable sur
son prochain achat. Parking Bacht

[Location – Vente]

POUR TOUTE LA FAMILLE, SKI, MONTAGNE ET RANDONNÉE

ATELIER MONTAGNE

Carlos Infante

7-9 rte de St-Julien

1227 Carouge

Tél. 022 300 10 18

info@ateliermontagne.ch

[Parking devant le magasin]



PROGRAMME

NOVEMBRE

mardi 15

– Diaporama à la MAM sur le Kirghizistan (loisirs)

mercredi 16

– Escalade en salle parents-enfants à la MAM (jeunesse)

samedi 19 et dimanche 20

– Entraînement des moniteurs (ski et surf)

mardi 22

– Tournoi de Jass à la MAM (loisirs)

mercredi 23

– Escalade en salle parents-enfants à la MAM (jeunesse)

mardi 29

– Assemblée générale à la MAM

DÉCEMBRE

jeudi 1

– Escalade en salle (escalade)

samedi 3

– Première neige (rando à ski)

mercredi 7

– Soirée d'information et d'inscription au ski, télémark et surf à la MAM

samedi 10

– Grandes Varappes hivernale (alpinisme)

– Forêt du Massacre (ski de fond)

dimanche 11

– Tardevant, 2501 m (rando à ski)

mardi 13

– Plateau des Glières (ski de fond)

– Arbre de Noël à la MAM (loisirs)

Le mur de grimpe de la MAM est ouvert

LE PARRAIN - 05 LE RETOUR

Les sanglots longs des violons de l'automne... Avec eux, l'assemblée générale approche à grands pas et l'heure des bilans sonne. Pour certains comitards, ce sera le dernier, pour d'autres, le premier. Pour tous, c'est l'occasion de se repencher sur le travail effectué au long de l'année écoulée.

Entre autres, nous avons eu cette année une réflexion sur le rôle des parrains dans notre club. A une époque «je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître», le parrainage avait une signification pour le nouveau membre. Ses parrains étaient pour lui une référence, c'est à eux qu'il s'adressait pour avoir des réponses aux questions qu'il se posait sur le club. Cette notion semble s'être un peu perdue, le parrainage est devenu un acte purement administratif et nous avons trouvé cet état de fait regrettable. A quoi bon maintenir une tradition vide de sa substance? Pourquoi ne pas la supprimer? Ou alors la revitaliser!

Nous aimerions redonner du sens à ce parrainage. Nous aimerions associer les parrains à l'accueil des nouveaux membres, nous aimerions que le parrain soit celui qui SAIT, celui qui explique le club à son filleul, qui présente son filleul au club. Bref, une interface humaine entre l'association et celui qui a encore besoin d'être guidé. Ces dernières années, il y a eu dérapage dans le parrainage. Des nouveaux, à peine entrés, ont parrainé de nouveaux amis, parfois même avant que leur propre nom ne soit publié dans le bulletin. Ce n'était pas illégal, mais cela ne correspond pas à ce que nous aimons appeler l'esprit du club.

suite en page 5

SOMMAIRE

Le billet du président	3
Communications	5
Assemblée générale	7
Trésorerie	13
Loisirs	14
Le tour des comitards	18

Ont participé à ce numéro: P. Cottier, D. Giubergia, D. Mégevand, D. Roth

Crédit photographique: P. Chevalier, M. Philipp, E. Rossi

Couverture: Glacier de Corbassière durant le Tour des Combins



Glissez!
Nous nous occupons
du reste.

32, BD. CARL-VOGT 1205 GENÈVE

T + 41 22 321 00 48

**sports
aventure
genève**

Ce sont de telles discussions qui permettent au comité de sentir l'évolution et de faire en sorte que celle-ci aille dans le bon sens. Ce sont les graines qui nous entraînent dans des propositions de modifications de statuts, puisque en définitive, c'est l'assemblée générale, VOUS, qui devez décider des lignes directrices de notre association, dont les statuts sont le reflet.

Nous vous proposerons à cette prochaine assemblée générale quelques modifications statutaires. Certaines sont le fruit d'une profonde réflexion du comité, d'autres sont simplement cosmétiques, répondant à un souci d'homogénéisation. Je vous laisse les découvrir plus loin dans ce bulletin. Le comité et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à vos questions tous les mardis soir à la MAM.

Et profitez de venir exercer votre pouvoir démocratique mardi 29 novembre à la MAM. Je me réjouis de vous y retrouver.▲▲



ADMISSIONS

Asencio Roger
Badoux Vincent
Sabine Barthassat
Michèle Hertach
Isch Emmi
Isch Hans
Aurélie Kropf
Puskas Notburga
von Schön-Angerer Stéfanie

Présenté-e-s par
Marie-Christine Delaborde et Cathy Vigny
Laurent Badoux et Melissa Davies
Paul Trunz et José Asencio
Markus Gnädinger et Suzie Gnädinger
Gabrielle Philipp et Michel Philipp
Gabrielle Philipp et Michel Philipp
Patrick Thielen et Paul Trunz
Wanda Stryjenska et Denise Gretener
Antje Schmitt et Vanessa Sykes

DÉMISSION

Armand Roman

RÉSERVATION DU CHALET

Novembre						
L	M	M	J	V	S	D
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1

Janvier						
L	M	M	J	V	S	D
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Légende: Libre Disponibles Occupé *situation au 21 octobre 2005*

Les inscriptions se font seulement via le site <http://www.amis.ch/club/chalet.php> ou auprès de **Pierre Béné** (sauf dimanche) tél. 022 794 89 27, heure des repas.

Produits chimie fine et industrielle - Produits piscines

IDEAL CHIMIC

Produits chimico-techniques et d'entretien - Huiles minérales et synthétiques

Pierre et Marc Berthier

Tél. 022 307 11 80

Route de Saint-Julien 34 - 1227 Carouge

Fax 022 343 38 68

CONSTRUCTIONS BOIS
CHARPENTE - ISOLATIONS
LAMBRISSEMENTS

Entreprise Duret sa



MENUISERIES INTÉRIEURES
AGENCEMENTS - RÉNOVATIONS
ESCALIERS

107, avenue de Thônex
CH-1231 Conches/Genève
Tél. 022 703 40 90 - Fax 022 703 40 98

R. SAVOY S.A.

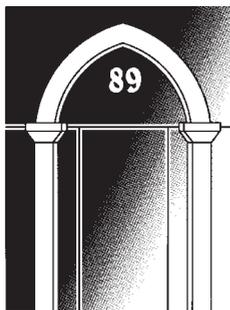
Concessionnaire des S.I.G.



Entreprise générale d'électricité

- Toutes installations électriques : • Courant fort
• Téléphone et informatique • Audio-visuel
• Dépannage 24h/24h • Vente et réparation lustrerie

Bd Carl-Vogt 85 - dépôt, Rue de la Marbrerie 7 - atelier
Rue de la Marbrerie 5 - bureaux, 1227 Carouge
Tél. +41 22 300 11 11, Fax +41 22 300 20 20
e-mail : r.savoy@savoy-sa.ch



POMPES FUNÈBRES A. MURITH S.A.

DEPUIS 1888, AIDE LES FAMILLES EN DEUIL

Salons funéraires privés
Accueil - Visites - Recueillement

89, BD DE LA CLUSE - GENEVE
TELEPHONE 24H./24. 809 56 00

BDD & Cie
Régisseurs Privés
— depuis 1871 —

Agence Principale Generali Assurances
Membre Fondateur SR & GRPG

5, bd du Théâtre · Case postale 5745 · CH-1211 Genève II
Tél. 022 545 66 66 · Fax 022 545 66 99 · E-m. info@bdd.ch · Web www.bdd.ch

— Besson, Dumont, Delaunay & Cie SA · Agence Immobilière



INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chères Amies, chers Amis,

J'ai le plaisir de vous convier à l'assemblée générale qui se tiendra le :

mardi 29 novembre 2005 à 20h30 à la MAM (54A, avenue du Petit-Lancy)

Ce sera l'occasion pour chacun de rencontrer le comité et les autres membres, de discuter, et de participer aux choix du club. Ce sera aussi l'heure du bilan après une première année d'exploitation de notre local, l'heure de se réjouir des synergies qui s'y sont développées et renforcées entre les différentes tendances et activités de l'association. Ce sera également le moment de confirmer les choix de votre comité ou de lui signifier vos différences, de se remémorer, au travers des divers rapports, les nombreuses activités, les anecdotes et les bons moments passés ensemble. Cette assemblée sera précédée d'un repas à 19h00, auquel il conviendra de s'inscrire, comme à l'habitude.

Venez nombreux.▲▲

ORDRE DU JOUR

- 1 Rapports des président(e)s des commissions.
- 2 Rapport du trésorier.
- 3 Rapport des vérificateurs aux comptes.
- 4 Rapport du président.
- 5 Élection des membres du comité.
- 6 Élection des vérificateurs aux comptes.
- 7 Révision des statuts.
- 8 Modification du règlement sur la finance d'entrée et les cotisations.
- 9 Hommage à nos membres ayant 25, 50 et 75 ans de sociétariat.
- 10 Divers.

Election des membres du comité

Je vous rappelle que vous avez élu l'an passé pour deux ans Isabelle TERRIER à la vice-présidence et moi-même à la présidence. Nos postes ne seront donc pas repourvus cette année. Pour les autres postes du comité, voici les candidats qui vous sont proposés par le comité :

Trésorier	Roger BUEHLER, nouveau
Randonnée à ski	Adrian HOLLOWAY, nouveau
Alpinisme et escalade	Laurent BADOUX
Randonnée pédestre	Cathy VIGNY
Ski et surf	Manuel SANCOSME
Ski de fond et raquette	Yves OESTREICHER
Gymnastique	Catherine MANGE
Jeunesse	André PHILIPP
Local	Paul TRUNZ
Chalet	Damien MABUT
Loisirs	Patricia COTTIER PELLEGRIN
Bulletin	Emmanuel ROSSI
Procès-verbal	Antje SCHMITT

Sur la suggestion de la commission de randonnée à ski, le comité vous présente Adrian HOLLOWAY comme successeur de Michel PHILIPP; il est entré au club en

TORITO

DU 18 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE 2005

DE JACQUES PROBST

MISE EN SCÈNE ET JEU :
MAURO BELLUCCI



théâtre du **grütli**

16, rue Général Dufour, 1204 Genève
réservations : 022/ 328 98 78
informations : www.grutli.ch

6e Fête du comédien

1996, et depuis est très actif au sein de cette commission où il a déjà pris nombre de responsabilités. Pour la trésorerie, si vous le voulez bien, Roger BUEHLER, entré au club il y a dix ans, tiendra les cordons de notre bourse. Le travail de responsable du fichier sera assumé par Marie-Christine DELABORDE. Cette fonction sera désormais intégrée à la commission de trésorerie, sous la houlette du nouveau trésorier, puisqu'elle ne requiert pas obligatoirement de participer au comité et que Marie-Christine ne désire pas charger plus ses soirées. Il ne sera donc pas nécessaire de procéder à une élection.

Révision des statuts

Nous proposons la modification des articles 4 lit. b, 7, 12 ch. 1 et 24 lit. e ; de plus, un certain nombre d'articles ont une formulation soit imprécise, soit particulière qui rend l'ensemble hétérogène. Nous vous proposons de les modifier par un toilettage qui concerne principalement les articles 21 ch. 1, 23 et 38.

Article 4 :

Selon l'article 4 lit. b, une des conditions d'admission au club est d'

b) être présenté par deux membres actifs;

L'idée du parrainage est d'avoir deux membres qui connaissent bien le club et qui puissent le présenter au nouveau membre. Or ces dernières années, de très nouveaux membres ont parrainé de nouveaux membres, parfois même avant d'avoir eux-mêmes été officiellement accueillis, voire avant la parution de leur nom dans le bulletin. Un délai d'un an permettrait d'éviter d'accueillir lors de la même soirée un nouveau membre et son parrain, avec l'idée d'éventuellement impliquer les parrains dans la soirée d'accueil. Nous proposons donc la modification suivante de cet article :

b) être parrainé par deux membres actifs ayant au moins une année de sociétariat;

Article 7 :

La notion de président d'honneur existe depuis toujours dans notre club, alors qu'elle n'est pas prévue par les statuts. Pour combler cette lacune, nous proposons d'inclure un chiffre 2 à l'article 7, qui serait donc modifié comme suit, l'ancien contenu venant en chiffre 1 :

1. *La qualité de membre d'honneur peut être conférée par l'assemblée générale, sur proposition du comité, à toute personne ayant rendu des services éminents à l'association.*
2. *La qualité de président d'honneur peut être conférée par l'assemblée générale, sur proposition du comité, à tout président s'étant particulièrement distingué dans l'exercice de sa fonction.*

Article 12 :

Cet article, rédigé comme suit, avait pour objectif de ne pas charger les familles et de favoriser l'adhésion des jeunes à un âge où ils ne pratiquaient pas encore d'activités, avec l'idée d'en faire des petits Obélix de la montagne (« Dis papa, je peux entrer aux Amis Montagnards? » - « Non, tu sais bien que tu es tombé dedans étant petit! ») :

1. *Les membres de moins de 15 ans révolus sont exonérés de la finance d'entrée et de la cotisation.*

Ces dernières années, les activités organisées spécifiquement pour les enfants sont devenues nombreuses, et il nous semble normal que les enfants en dessous de 15 ans paient une cotisation, même minime. Nous proposons donc de supprimer l'exonération de la cotisation pour les membres de moins de quinze ans, contre une cotisation réduite, définie dans le règlement des finances, également modifié. Nous trouvons par ailleurs que l'exonération de la finance d'entrée devrait être réservée aux seuls enfants des membres afin d'éviter que des non-membres n'inscrivent leurs enfants au club que

dans le but d'obtenir les avantages de priorité et de réduction de prix, par exemple aux cours de ski. Nous proposons donc de modifier l'article 12 ch.1 comme suit :

1. Les enfants jusqu'à 15 ans révolus dont au moins un des parents est membre sont exonérés de la finance d'entrée.

Article 24 :

La lettre e de cet article décrit entre autres compétences du comité l'approbation du règlement des commissions :

e) approuver le règlement des commissions, du ski-club et leur budget;

Les commissions ont maintenant un fonctionnement plus complexe, les problèmes spécifiques et le souci de sécurité nécessitent que chacune ait non seulement un règlement mais, le cas échéant, un règlement des courses et un cahier des charges des chefs de course. Il est normal que le comité supervise ces documents pour en assurer une certaine homogénéité. L'article 24 lit. e est modifié en conséquence et partagé en deux lettres pour l'alléger, le 24 lit. f devenant ainsi 24 lit. g. La modification se répercute également à l'article 28 chiffre 1.

e) approuver le règlement des commissions, des courses, du ski-club et le cahier des charges des chefs de course;

f) approuver le budget des commissions;

Cette modification rend nécessaire la modification purement formelle de l'article 28 chiffre 1 :

Article 28 :

1. Les commissions, dirigées par leur président, sont chargées d'organiser de manière autonome les activités de l'association, sur la base d'un règlement et d'un budget approuvés par le comité.

qui devient dès lors :

1. Les commissions, dirigées par leur président, sont chargées d'organiser de manière autonome les activités de l'association, sur la base de leurs règlements et d'un budget approuvés par le comité.

Les autres petites modifications, comme mentionné plus haut, ne sont que des opérations de toilettage. Voici les articles originaux et les propositions de modifications :

Article 21 :

1. Le comité se compose d'au moins 8 membres, soit :

- a) le (la) président(e);*
- b) le (la) vice-président(e);*
- c) le (la) trésorier(ère);*
- d) les président(e)s des commissions;*
- e) les membres adjoints.*

Globalement, les formulations épiciques ou féminines sont supprimées dans le texte, et une remarque générale est ajoutée après la table des matières :

Nonobstant l'utilisation du masculin dans les présents statuts, tout poste est ouvert indifféremment aux femmes et aux hommes.

1. Le comité se compose d'au moins 8 membres, soit :

- a) le président;*
- b) le vice-président;*
- c) le trésorier;*
- d) les présidents des commissions;*
- e) les membres adjoints.*

Article 23:

2. *Si le vice-président ne peut plus exercer sa charge, temporairement ou définitivement, le comité désigne un remplaçant en son sein, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.*

Par symétrie avec le président, le remplacement devrait durer jusqu'à la prochaine assemblée générale, même extraordinaire. Il faut donc supprimer le terme « ordinaire » :

2. *Si le vice-président ne peut plus exercer sa charge, temporairement ou définitivement, le comité désigne un remplaçant en son sein, jusqu'à la prochaine assemblée générale.*

Article 38:

1. Tout membre majeur peut poser sa candidature comme vérificateur.

2. Les vérificateurs aux comptes sont élus pour deux ans; ils ne sont pas rééligibles pendant les deux ans qui suivent leur mandat.

Pour une meilleure lecture, la qualification « aux comptes » des vérificateurs est déplacée du chiffre 2 au chiffre 1 de l'article :

1. *Tout membre majeur peut poser sa candidature comme vérificateur aux comptes.*

2. *Les vérificateurs sont élus pour deux ans; ils ne sont pas rééligibles pendant les deux ans qui suivent leur mandat.*

Modification du règlement sur la finance d'entrée et les cotisations

Dans la mesure où vous aurez accepté la modification de l'article 12 des statuts, il conviendra de reporter lesdites modifications dans le règlement sur la finance d'entrée et les cotisations, ainsi que de fixer le montant des cotisations pour les membres jusqu'à 15 ans révolus. Le comité vous propose une cotisation d'un montant de 10.— par année. L'incidence sur les articles 1 et 2 de ce règlement serait :

Art. 1 La finance d'entrée, qui est individuelle, est la suivante :

- *membre de moins de 25 ans révolus* CHF 30.—
- ...

Les enfants jusqu'à 15 ans révolus dont au moins un des parents est membre sont exonérés de la finance d'entrée.

Art. 2 La cotisation annuelle est la suivante :

- *membre de moins de 15 ans révolus* CHF 10.—
- ...

Hommage à nos membres ayant 25, 50 et 75 ans de sociétariat

Arlette DUPRAZ, Marie-Paule LENTILLON, Marie-Claude, Melina, Michelle et François MINO, Monique MONTCHAU, Isabelle et Jean-Pierre PASSERAT et Daniel ROTH ont atteint cette année leur 25^e année de sociétariat. Pierre CARLETTI, Michel COMINO, Jacques DUMONT, dit Canari, Jean-Michel GIORIA, Line SCHMUCKLI, Michel VAUCHER et François WAEBER ont atteint un sommet deux fois plus haut qu'il conviendra d'honorer. Enfin, ce sera la première fois cette année que nous aurons l'occasion d'honorer un de nos membres pour ses 75 ans d'appartenance au club. Il s'agit de Max REVILLARD.

Bravo à tous ces valeureux membres, ils ont bien mérité leur médaille.▲▲



Des menuisiers qui aiment leur métier

DELL'ACQUA S.A.

Pierre Marti, directeur

Agencement de magasins - Menuiserie - Ebénisterie
Thermovitrage - Fenêtre PVC

37, ch. J.-Philibert-de-Sauvage - 1219 Châtelaine/GE - Tél. 022 796 15 88

TOUT POUR LE SPORT

MB sports

MARCEL BRUNNER

4, ch. de la Fontaine 1224 Chêne-Bougeries Tél. 022 349 26 87

**Maréchal s'adapte
à vos besoins.**



(CH) Gare des Eaux-Vives

2, av. de Chamonix ♦ Tél. 022 849 0 849

(F) Gare d'Annemasse

17, place de la Gare ♦ Tél. 04 50 87 27 10

Fiduciaire Privée S.A.

Bernard ZIHLMANN, Administrateur

Comptabilités - Bilans - Révisions - Fiscalité - Gestions

37, rue Vautier, 1227 Carouge

Téléphone 022 342 00 20



BOULANGERIE-PÂTISSERIE SALON DE THÉ
WOLFSBERG

CHAMPION D'EUROPE
DE LA BOULANGERIE
MATTRISE FÉDÉRALE

5, PLACE DU TEMPLE 1227 CAROUGE
TÉL 022 342 32 19 - FAX 022 300 27 04

LA DOUBLE COMPTABILITÉ DES AMG

En qualité de trésorier du club, je vous fais un bref rapport de notre situation financière. Cette année, j'ai tenu deux comptabilités en parallèle: d'une part la comptabilité générale des mouvements financiers de notre activité traditionnelle, et d'autre part, celle de la rénovation de la MAM. Aujourd'hui, les deux comptabilités sont bouclées et les résultats sont disponibles.

En ce qui concerne la MAM, le financement était assuré pour la quasi-totalité par les dons des membres, les subventions publiques et les aides de fondations et d'entreprises. Les travaux de rénovation et de mise en état pour notre local de réunion se montent à plus de Fr. 450'000.—. Le budget établi a connu un petit dépassement, mais dans des limites conformes à la branche. L'ensemble de la valeur du local est ainsi porté au bilan du club et fait partie de notre patrimoine. Pour la comptabilité du club et de ses commissions, les entrées se composent de la façon suivante: les cotisations et finances d'entrée des membres, les produits de nos annonceurs, les intérêts de nos placements, les subventions obtenues et les produits des activités des commissions. Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Genève nous accorde une importante aide (quoique inférieure à l'an dernier) pour nous permettre de poursuivre nos efforts de formation des chefs de course et pour soutenir nos activités en général. Le total de nos recettes (celles de nos commissions comprises) s'élève à environ Fr. 160'000.—.

Les dépenses sont d'un montant très proche et sont détaillées de la façon suivante: les frais généraux de fonctionnement (frais administratifs, réceptions, primes d'assurance, etc.), l'impression et l'envoi de nos publications, les dépenses pour les activités des commissions et les amortissements de nos immobilisations. Les comptes sont assez équilibrés.

Pour connaître de plus amples détails, je vous invite à venir écouter mon rapport complet lors de l'assemblée générale; ce sera par ailleurs ma dernière prestation en tant que trésorier, puisque je quitte la fonction et le comité après plus de 20 ans d'appartenance. Au 29 novembre donc.▲▲

Le trésorier *Jamett*



L'immobilier

en mouvement

Ethique
Transparence
Innovation
Convivialité
Compétences

RÉGIE DU RHÔNE SA, place du Molard 3 - 1211 Genève 3
Tél. 022 319 97 97 - Fax 022 319 97 00 - www.regierhone.ch



KIRGHIZISTAN

Une république en Asie centrale

Diaporama en multivision

mardi 15 novembre 20 h 30 à la MAM

Découverte du pays à vélo et alpinisme
dans le Tien Shan et au Pic Lénine

Gabrielle et Michel PHILIPP



Le

TOURNOI DE JASS

c'est mardi 22 novembre à 20 h 00

Inscriptions sur places. Pour manger,
réservation selon la formule habituelle.

Cl. Mino - Canari - J. Ortelli

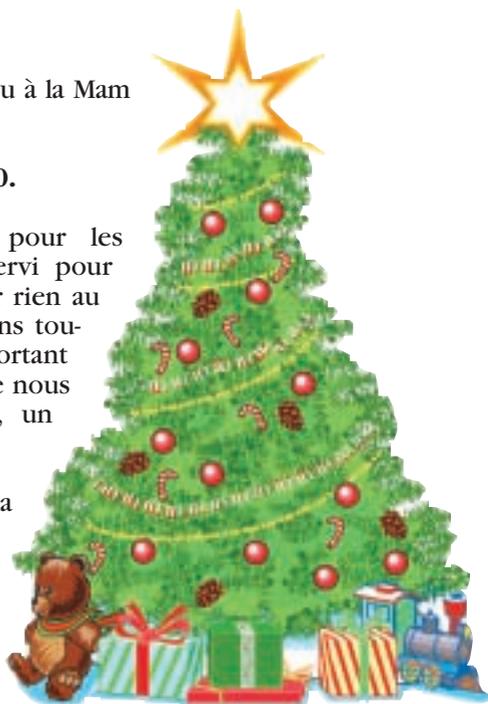
ARBRE DE NOËL

Notre traditionnel Arbre de Noël aura lieu à la Mam le

mardi 13 décembre 2005 dès 18h30.

Nous proposerons des animations pour les enfants et un repas convivial sera servi pour tous. Le Père Noël ne manquera pour rien au monde ce rendez-vous! Nous penserons toujours aux enfants défavorisés en apportant un jouet en bon état (non emballé) que nous offrirons à l'association «Un enfant, un cadeau».

Merci de vous inscrire sur le site de la Mam en précisant sous «prénom» si vous inscrivez des enfants ou des adultes, ou par téléphone (022 753 15 13). Le prix du repas est de Fr. 15.— pour les adultes. Les enfants ne paient pas.▲▲



Pour la comm.loisirs
Patricia Cottier

Terres d'Aventures
EQUIPEMENT DE CAMPING & TOURISME

- Chaussures de marche
- Articles de voyage
- Vêtements outdoor
- Sacs de couchage
- Raquettes à neige
- Topographie
- Sacs à dos
- Tentes

Terres d'Aventures
5, Rue Pré-Jérôme
1205 Genève
Tél. 022.320.67.29
lu-ve : 10H00 - 18H30
sa : 9H00 - 17H00



CLINIQUE
LA COLLINE

GENEVE

tradition & modernité

Avenue de Beau-Séjour 6
Tél. 022 7 022 022
www.lacolline.ch

BOSSON

Combustibles et chauffages

6, ch. de la Marbrerie - 1227 Carouge - Téléphone 022 343 89 50

RÉVISION DE CITERNES - MAZOUT - BOIS DE CHEMINÉ

Chaleureusement vôtre, Louis BERTHET

Deville Sanitaire s.a.

Eau - Gaz

30 bis, rue des Grottes - 1201 Genève - Tél. 022 733 88 27 - Fax 022 733 87 30



GARIN FRÈRES

Installation sanitaire - Dépannage
Couverture ferblanterie - Entretien toiture

9C, ch. Mouille-Galand
1214 VERNIER/GE
Tél. & fax 022 341 12 25
Natel 07960 60 555

deville
en villages
assure
bon chauffage!



4, ch. du Moulin-des-Frères
1214 Vernier/Genève
Tél. 022 795 05 05

mino

INSTALLATIONS THERMIQUES

14, chemin Pré-Fleuri · 1228 PLAN-LES-OUATES
Tél. 022 884 52 00 · Fax 022 884 52 99

E-mail: info@cfmino.ch

DÉPANNAGE 24 H / 24 H

ENTREPRISE TAILLE DE PIERRES

MELLO & FILS S.A.

Monuments funéraires

20, rue des Moraines - 1227 Carouge - Tél. 022 342 22 74 - Fax 022 342 77 71

CAMP DE SKI ET SNOWBOARD



Chers jeunes, la saison de ski et snowboard approche à grands pas et il est temps de se préparer sérieusement. Si tu es intéressé(e) à venir t'éclater à un camp de Ski et Snowboard avec une équipe de monos d'enfer, alors lis ceci attentivement.

Date: du lundi 26 décembre au dimanche 1^{er} janvier 2006

Lieu: Chalet de Pierre plate, le Bettex, France

Age: 13 à 17 ans

Prix du camp: Fr. 390.— pour les membres, Fr. 440.— pour les non membres, Fr. 40.— de réduction pour le deuxième enfant habitant sous le même toit. Le formulaire d'inscription peut être obtenu par e-mail. Merci de le retourner au plus tard le 25 novembre à l'une des adresses ci-dessus.

Neuhaus Fabien, rte de La-Capite 172, 1222 Vésenaz GE, Tél. +41(0)78 605 38 91, E-mail: fabienneuhaus@bluewin.ch - **Giubergia Didier**, rue Oscar-Bider 5, 1220 Les Avanchets, Tél. +41(0)76 343 14 57, E-mail: gidi@sfsunimarket.biz



ECOLE DE SKI ET DE SNOWBOARD AMG

Soirée d'information le 7 décembre 2005 à 20h30

Venez à la MAM où toutes les informations concernant les cours et les sorties de ski alpin, de snowboard et de télémark vous seront données. Si vous n'êtes pas membre du club, vous pourrez aussi vous inscrire aux cours dès ce moment-là, les inscriptions anticipées, possibles dès le 1^{er} décembre, réservées aux membres du club sur www.amis.ch/active/ski.php

En attendant, tous à vos agendas...
 dimanche 15 janvier 2006: cours 1
 dimanche 22 janvier 2006: cours 2
 dimanche 5 février 2006: cours 3

samedi 11 février 2006: cours 4
 dimanche 5 mars 2006: cours 5
 dimanche 12 mars 2006: concours interne

DANIEL ROTH

Parle-moi de toi, de ta situation familiale et professionnelle!

Je suis un heureux père de deux jeunes adultes majeurs (Isabelle et Laurent) encore en formation et mari d'une conseillère nationale (Maria Roth-Bernasconi) bien occupée. Ma profession d'enseignant me permet de rester en contact avec la jeunesse d'aujourd'hui. Je suis absolument comblé.



Quels sont tes intérêts et tes hobbies!

De tout temps je me suis adonné à des activités sportives. Aujourd'hui encore je pratique le ski (en tant que moniteur aux AMG et pour mes loisirs), je joue des matchs avec l'équipe de Handball de Lancy, je joue au tennis et fais du vélo lorsque le temps libre me le permet. La montagne prend encore bien de la place; cet été j'ai randonnée pendant 7 jours dans les Alpes valaisannes en faisant le mythique Tour du Cervin.

Comment es-tu entré au Club, et quelles sont les nombreuses charges que tu as assumées?

Je connaissais les AMG déjà longtemps avant d'y adhérer; le fait que j'assurais les sorties de fin de semaine des internes de l'Institut Florimont (notre voisin de la MAM) ne m'a pas permis de faire les randonnées avec le club. Mais en 1980 je devins de plein droit membre des AMG et je suis devenu actif dans les commissions de ski, de randonnées à ski, de gymnastique, etc. En 1984 j'ai été élu au comité pour prendre la fonction de trésorier.

Qu'apprécies-tu particulièrement aux Amis, en tant que membre d'une part, de Trésorier d'autre part?

L'ambiance dans le club m'a toujours bien plu et je me sens parfaitement à l'aise entouré de tous ces gens généreux et passionnés demontagne. En tant que trésorier je suis bien au courant de ce qui se passe dans le club et dans les commissions. En tenant les cordons de la bourse j'ai aussi pu influencer certaines décisions...

Comment les Amis te perçoivent-ils?

C'est à elles et eux qu'il faut poser la question, mais je sens que je suis bien accepté et que je ne suis pas perçu comme seul «pique sous». Mon aisance pour la présen-



la gym des amis

mardi (stretching) • mercredi

18 h 45 au cycle de pinchat

tation des finances du club (lors de l'AG ou lors de séances de comité) m'aide aussi à donner une grande transparence de la situation financière.

Quels ont été tes meilleurs et pires moments en tant que Trésorier du Club?

J'ai vécu beaucoup d'agréables moments dans les équipes de comité et au sein du club; mon meilleur moment était certainement de voir l'enthousiasme des 151 membres présents à l'AG extraordinaire du 13 mai 2003 et le vote favorable de se lancer dans l'aventure MAM. Par la suite la tenue de la comptabilité était nettement plus astreignante; mais je ne me plains pas.

Dans quel état d'esprit arrêtes-tu ton activité de trésorier au Club après de si longues années de bons et loyaux services?

Après 20 ans à la trésorerie et au comité, je transmets volontiers la tâche à mon successeur Roger Buehler qui montre, comme moi, un intérêt sincère pour les finances du club. En ce qui concerne la MAM, la générosité des 300 membres qui ont permis la réalisation de l'acquisition et de la transformation me fait chaud au cœur. Je regrette un peu que les 500 autres membres qui n'ont pas versé d'obole ne soutiennent pas la fin de la réalisation du rêve; en effet il manque encore un peu de sous pour terminer les aménagements.

Que souhaites-tu pour l'avenir du Club, dont tu resteras membre?

Pour le club, je souhaite qu'il garde cet esprit d'ouverture et d'engagement bénévole de ses membres. C'est bien évident que je resterai membre actif au club, notamment dans les deux commissions (ski et Bulletin) où j'officie encore et je profiterai des programmes de courses très alléchants.▲▲

Interview réalisée par Manu

L'art de voir
Verres progressifs Varilux® Panamic®.
Une vision parfaite de près comme de loin.

Varilux progresse
Vous aussi
VARILUX

Lunetterie des Rois

Lunettes de glacier avec/sans correction optique, altimètres, boussoles, GPS
Paul Trunz, bd Saint-Georges 75, Genève, 022 329 75 95

Varilux est une marque déposée par Essilor.



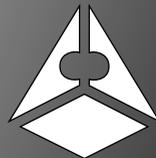
Adressage Expédition

39, rue Peillonnex
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 64 44
Fax 022 348 64 45

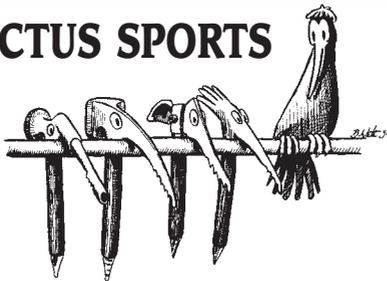
Imprimerie des Bergues SA P. et J. Chevalier

Offset, Typo, Thermogravure,
Impression numérique

Rue Saint-Joseph 18 Tél. 022 343 17 76 www.bergues.ch
1227 Carouge Fax 022 300 17 76 info@bergues.ch



CACTUS SPORTS



Bernard WIETLISBACH

Rue du Pont-Neuf 4
1227 Carouge

Téléphone 022 300 30 01
Téléfax 022 300 30 09

Lu, Ma, Je: de 9 h à 19 h
Me et Ve: de 8 h à 18 h 30
Samedi: de 10 h à 16 h

AMIS MONTAGNARDS

Club fondé en 1898
Section de ski affiliée à la F.S.S.

CP 5247 · 1211 Genève 11 · CCP 12-1799-1 · Site internet : www.amis.ch

Réunions le mardi dès 19 heures à la Maison des Amis Montagnards,

Av. du Petit-Lancy 54a, 1213 Petit-Lancy, 022 793 85 62

.....
Président: Denis Mégevand, ch. des Pontets 1F, 1291 Commugny, 022 776 23 07

Vice-présidente: Isabelle Terrier, Route de Choulex 3, 1253 Vandœuvres, 022 750 12 80

Rédacteur: Emmanuel Rossi, Route d'Annecy 56A, 1256 Troinex, 022 346 44 63 (privé), 022 388 44 36 (prof.)



.....
Trésorier: Daniel Roth, 022 880 07 00

Rando. pédestre: Cathy Vigny, 022 757 40 44

Fichier: André Kortmoeller, 022 734 06 52

Loisirs: Patricia Cottier Pellegrin, 022 753 15 13

Procès-verbal: Antje Schmitt, 022 784 67 37

Jeunesse: André Philipp, 022 757 62 28

Ski et surf: Manuel Sancosme, 022 753 40 09

Gymnastique: Catherine Mange, 022 784 68 30

Chalet: Damien Mabut, 022 343 81 56

Rando. à ski: Michel Philipp, 022 342 97 10

Local: Paul Trunz, 022 346 56 29

Alpinisme: Laurent Badoux, 022 301 33 16

.....
Ski de fond et raquettes: Yves Cestreicher 022 758 16 06